



APPEL DE CANDIDATURE : Chasse Galerie & 1012

Portiers

RÔLE :

Il est l'intervenant de première ligne et il a un rôle déterminant dans le bon déroulement et le maintien de l'ordre lors d'activités sociales étudiantes. En regard des normes de sécurité à appliquer, il reçoit ses instructions de l'officier de la protection publique ou son représentant. Il collabore avec le gérant de la Chasse Galerie lors des activités sociales étudiantes.

Le portier est la personne recrutée pour assurer la surveillance aux portes et à l'intérieur du local où sont tenues les activités sociales étudiantes. Il est détenteur du permis conformément à la Loi sur la sécurité privée.

Le portier se rapporte au Centre d'opération de sécurité avant et après chaque quart de travail. Il doit maintenir une communication radio en tout temps avec le Service de la protection publique et rapporter tous les événements au Service de la protection publique. Les appareils de communication sont fournis par l'UQTR.

TÂCHES :

- ✓ Exercer un contrôle d'accès aux différentes portes du local utilisé pour les activités sociales étudiantes
- ✓ Assurer la sécurité physique des participants et la surveillance des lieux
- ✓ Voir au respect des règles édictées en conformité avec les lois et les règlements en vigueur à l'UQTR et à la Chasse Galerie et des autres lieux où pourraient se tenir une activité
- ✓ Intervenir si nécessaire auprès des participants ayant un comportement inapproprié
- ✓ Prodiger les premiers soins à toute personne en difficulté
- ✓ En cas d'urgence, donner les consignes aux participants sur les comportements à adopter
- ✓ Participer à la rédaction des rapports d'évènement à la demande d'un agent de protection ou de l'officier de la protection publique. Sur demande, le gérant de la Chasse Galerie obtient copie des rapports
- ✓ Mettre à jour les informations personnelles inscrites à son dossier
- ✓ S'assurer de la validité de son permis en tout temps et du renouvellement annuel de celui-ci
- ✓ Fournir une copie de son permis au Service de la protection publique de l'UQTR ainsi qu'à l'AGEUQTR

EXIGENCES :

- ✓ Doit être étudiant
- ✓ Carte de secourisme obligatoire
- ✓ Détenir le permis d'agent de sécurité délivré par le bureau de la sécurité privée ou être disponible pour une formation de 10 jours pour l'obtention de ce permis

MODALITÉS DE DEMANDE :

Pour soumettre une candidature, les personnes intéressées doivent remettre leur CV à l'adresse : chasse.galerie@uqtr.ca. Seules les candidatures retenues seront contactées.